



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 mars 2022

### Les gaz renouvelables, l'opportunité à saisir pour notre indépendance énergétique

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et les gestionnaires des réseaux gaziers - GRDF, GRTgaz, le SPEGNN et Teréga - publient la 7<sup>e</sup> édition du panorama des gaz renouvelables. En France, les gaz renouvelables peuvent représenter 20 % de la consommation de gaz dès 2030. Le potentiel de la filière existe. Néanmoins, le cadre économique et réglementaire actuel freine la dynamique de cette filière prometteuse, indispensable à l'indépendance énergétique de la France et à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone. Plus de 1 000 projets sont pourtant en cours de développement et pourraient rapidement se concrétiser. Pour que cette ambition se traduise dans la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), le SER et les opérateurs gaziers appellent à la mise en œuvre immédiate de mesures volontaristes pour accélérer l'essor des gaz renouvelables.

Pour Jean-Louis Bal, président du SER, « Les gaz renouvelables produits en France sont une alternative durable et rapidement déployable pour réduire notre dépendance énergétique. Si l'État fait accélérer l'instruction des dossiers en file d'attente par ses services et garantit un dispositif de soutien stable, on connaîtra une forte accélération du nombre de nouveaux projets. Dans ces conditions, les gaz renouvelables peuvent représenter 20 % de notre consommation de gaz en 2030 ».

#### La méthanisation, une dynamique à amplifier rapidement

En 2021, le développement de la filière biométhane s'est poursuivie avec plus de 150 nouveaux sites de méthanisation mis en service. Ce développement s'inscrit dans une volonté de durabilité via de nombreuses initiatives : labélisation, contrats de progrès, formations, dialogue avec les parties prenantes. La capacité installée pour injection des 365 sites de méthanisation dépassait, dès la fin de l'année dernière, l'objectif de 6 TWh de biométhane injecté pour 2023 par la PPE. Ces bons résultats sont encourageants mais ne doivent pas masquer le ralentissement que connaît le développement de nouveaux projets depuis la modification du cadre économique entamé fin 2020. L'objectif bas de 14 TWh en 2028 pourra être largement dépassé, dès 2023, si des mesures simples et volontaristes sont prises très rapidement.

#### Un ensemble de mesures ambitieuses indispensables pour changer d'échelle

Le raccourcissement des délais d'obtention des autorisations administratives et un allongement de la durée réglementaire autorisée pour mettre en service les installations sont des leviers simples pour libérer le potentiel des gaz renouvelables. Pour maintenir la dynamique engagée, la mise en œuvre de nouveaux dispositifs de soutien - sans impact sur le budget de l'État - est plus que jamais nécessaire. Un décret sur les certificats de production de biogaz, imposant aux fournisseurs l'incorporation d'un taux minimum de gaz vert dans leur portefeuille, devrait être publié d'ici fin mars. La fixation en 2022 d'un premier niveau d'obligation permettrait d'accroître significativement les niveaux de production dès 2025. Un mécanisme d'appel d'offres pour les installations de plus de 25 GWh/an est aussi nécessaire pour conforter la dynamique actuelle, en attendant les pleins effets des certificats de production de biogaz.

#### Un cadre économique et réglementaire nécessaire pour accompagner la montée en puissance de l'hydrogène et des autres gaz renouvelables

Les mesures concernant la production et l'usage de l'hydrogène (H<sub>2</sub>), annoncées dans le cadre des plans de relance *France Relance* et *France 2030* confortent l'ambition de la France pour le développement de l'hydrogène. Si l'ordonnance relative à l'H<sub>2</sub> publiée en février 2021 constitue une avancée notable, les mécanismes précis de certification et de traçabilité de cette énergie renouvelable restent à définir pour lancer

la dynamique attendue. Les appels à projets pour soutenir la production d'H<sub>2</sub> renouvelable et bas-carbone par électrolyse doivent se multiplier partout en France.

En parallèle, les filières de pyrogazéification pour injection et de gazéification hydrothermale nécessitent des mécanismes de soutien adaptés à ces technologies.

**Pour découvrir le panorama des gaz renouvelables 2021, [cliquez-ici](#)**

#### À propos du SER

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe 450 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

**Contact presse SER** - Gilles CORMAN - [gilles.corman@enr.fr](mailto:gilles.corman@enr.fr) - 01 48 78 70 89 // 06 73 88 71 18

#### À propos de GRDF

**GRDF**, principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, **GRDF** conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (202 759 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution. Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. **GRDF** s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

**Contact presse GRDF** - [grdf-nat-presse@grdf.fr](mailto:grdf-nat-presse@grdf.fr) - 01 71 19 18 11

#### À propos de GRTgaz

**GRTgaz** est le 2<sup>ème</sup> transporteur européen de gaz, fort de 32 500 kms de canalisations et 640 TWh de gaz transporté. L'entreprise compte 3 000 salariés et a réalisé près de 2,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020. GRTgaz s'est doté d'une raison d'être « Ensemble rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat ». Entreprise innovante en pleine transformation pour adapter son réseau au défi écologique et numérique, GRTgaz est engagé en faveur d'un mix gazier français 100% neutre en carbone en 2050. Elle soutient les filières d'hydrogène et de gaz renouvelables (biométhane et gaz issus des déchets solides et liquides). GRTgaz assure des missions de service public pour garantir la sécurité d'acheminement auprès de ses 945 clients (expéditeurs, distributeurs, industriels, centrales et producteurs de biométhane). Avec ses filiales Elengy, leader des terminaux méthaniers en Europe, et GRTgaz Deutschland opérateur du réseau de transport allemand MEGAL, GRTgaz joue un rôle clé sur la scène européenne. L'entreprise exporte ses savoir-faire à l'international, notamment des prestations développées par son centre de recherches RICE.

**Contact presse de GRTgaz** - Valentine LEDUC - [valentine.leduc@grtgaz.com](mailto:valentine.leduc@grtgaz.com) - 07 64 78 26 47

#### À propos du SPEGNN

Le **SPEGNN**, Syndicat professionnel des entreprises locales gazières, regroupe une trentaine d'entreprises locales, publiques ou coopératives, ayant des activités de gestionnaire de réseaux publics de distribution, de fournisseur et de producteur. Le syndicat et ses adhérents s'impliquent pour construire un système énergétique compétitif, sûr et neutre en carbone en mobilisant le potentiel local pour développer les gaz renouvelables. Les adhérents du **SPEGNN**, acteurs de la transition énergétique de leurs territoires, s'y emploient en créant des modèles en circuit-court et des emplois locaux.

**Contact presse du SPEGNN** – Stéphane ANDRIEU - [stephane.andrieu@spegnn.fr](mailto:stephane.andrieu@spegnn.fr) - 06 60 68 40 80

#### À propos de Teréga

Implantée dans le Grand Sud-Ouest, carrefour des grands flux gaziers européens, **Teréga** déploie depuis plus de 75 ans un savoir-faire d'exception dans le développement d'infrastructures de transport et de stockage de gaz et conçoit aujourd'hui des solutions innovantes pour relever les grands défis énergétiques en France et en Europe. Véritable accélérateur de la transition énergétique, Teréga dispose de plus de 5 000 km de canalisations et de deux stockages souterrains représentant respectivement 16% du réseau de transport de gaz français et 26% des capacités de stockage nationales. L'entreprise a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 476 M€ et compte environ 660 collaborateurs.

**Contact presse Teréga** - Céline DALLEST - [celine.dallest@terega.fr](mailto:celine.dallest@terega.fr) - 06 38 89 11 07